

Profil financier du CAC 40

Un CAC 40 qui résiste
à la pression

19^e édition | Année 2024



The better the question. The better the answer.
The better the world works.

EY Parthenon
Shape the future with confidence

Sommaire

Éditorial	3
Chiffres clés	4
1 Après deux années exceptionnelles en 2021 et 2022, l'activité des entreprises du CAC 40 marque le pas pour la seconde année consécutive	6
2 L'endettement est en hausse, les investissements restent stables	12
3 Les dividendes versés restent stables en valeur	16
Annexes	20
Liste des sociétés du CAC 40	24
Glossaire	26
Méthodologie et remerciements	27

Éditorial

Note au lecteur

Notre étude ne comporte aucune appréciation ni opinion sur les informations présentées. En particulier, si certains chiffres ou ratios relatifs à une entreprise donnée apparaissent en première lecture défavorables, ils peuvent être justifiés par la stratégie ou la situation particulière de la société concernée et n'impliquer aucune conséquence défavorable à court, moyen ou long terme.

Dès lors, EY ne saurait être tenu responsable des interprétations qui pourraient le cas échéant être faites sur la base des chiffres communiqués dans le *Profil financier du CAC 40*.

Année 2024, année de tous les dangers ? Année de chocs en tout cas. Chocs géopolitiques, avec des tensions persistantes à l'est de l'Europe et au Proche-Orient ; chocs économiques, avec des risques de récession aux Etats-Unis ; chocs politiques, entre dissolution surprise en France et incertitudes liées à la nouvelle administration américaine. Face à ces chocs, on aurait pu s'attendre à une baisse drastique de l'indice CAC 40, à une contraction de l'activité sans précédent, à une fonte des marges, à une augmentation spectaculaire de l'endettement. Il n'en a rien été. Si la volatilité des marchés, reflet de la nervosité ambiante, est indéniable, si la contraction de l'activité et des marges est réelle, force est de constater que, cette année encore, le CAC 40 fait de la résistance, avec une résilience d'autant plus remarquable que les chocs sont violents.

Cette résistance est le reflet d'un constat que nous faisons année après année, *Profil après Profil* : celui de la solidité des fondamentaux des sociétés du CAC 40.

Résistance, du fait du fort degré d'internationalisation des sociétés du CAC 40. Avec plus des trois quarts de leur activité réalisés hors de France, ces entreprises bénéficient de relais de croissance significatifs et d'une exposition globalement équilibrée aux différents risques pays.

Résistance, conséquence des efforts de maîtrise des coûts engagés depuis plusieurs années, qui permettent à ces entreprises d'afficher, dans un contexte de résultats certes en retrait, des niveaux de marge opérationnelle à deux chiffres et des niveaux de résultat net largement supérieurs à ceux des années pré-Covid.

Résistance, grâce à des investissements constants, qu'il s'agisse de l'outil de production, de recherche et développement ou encore d'acquisitions ciblées. Ces investissements ont permis aux sociétés du CAC 40 de développer des actifs de qualité, fortement valorisés par le marché, créateurs de barrières à l'entrée et facteurs de différenciation durables.

Alors certes, en 2024, le chiffre d'affaires est en recul, les niveaux de marge diminuent, l'endettement augmente. Mais dans des proportions qui restent maîtrisées. Osons espérer que ces tendances ne soient que conjoncturelles, dans un contexte où les entreprises du CAC 40 restent structurellement, durablement et indéniablement fortes !



Nicolas Klapisz

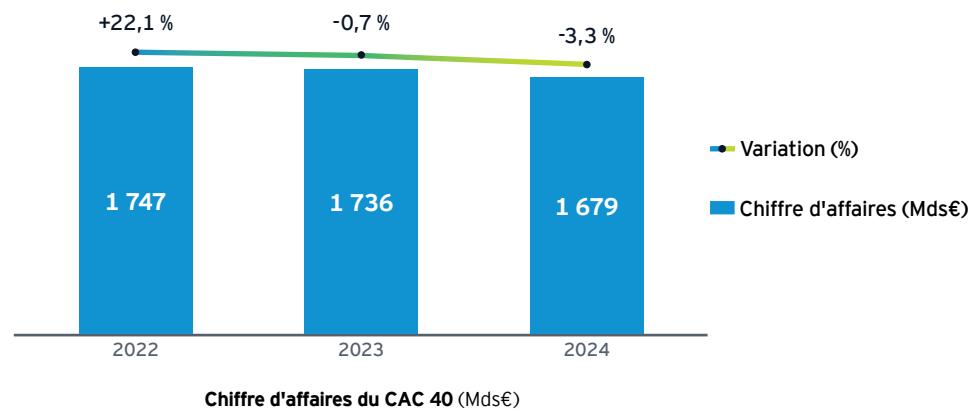
Associé - *Strategy and Transactions*
Responsable du département *Valuation, Modeling & Economics*



Chiffres clés

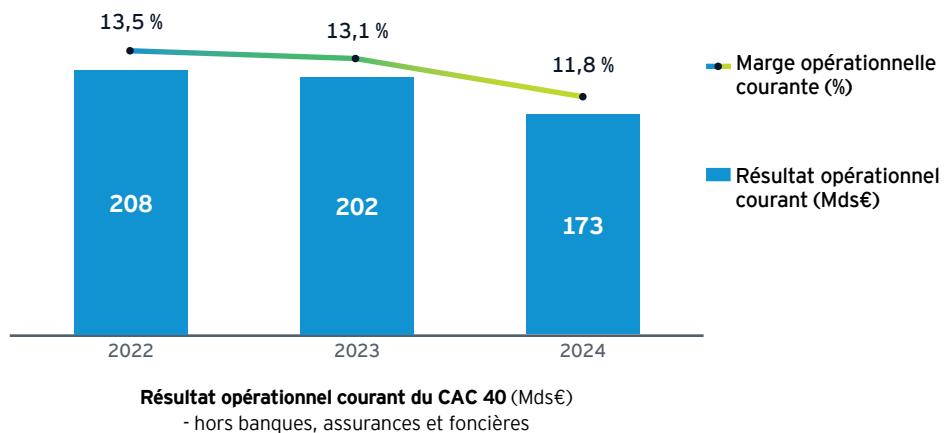
1

Après deux années de progression exceptionnelle post-crise sanitaire (2021 et 2022), le chiffre d'affaires cumulé des entreprises du CAC 40 marque le pas pour la seconde année consécutive, avec un recul de -3,3 % en 2024.



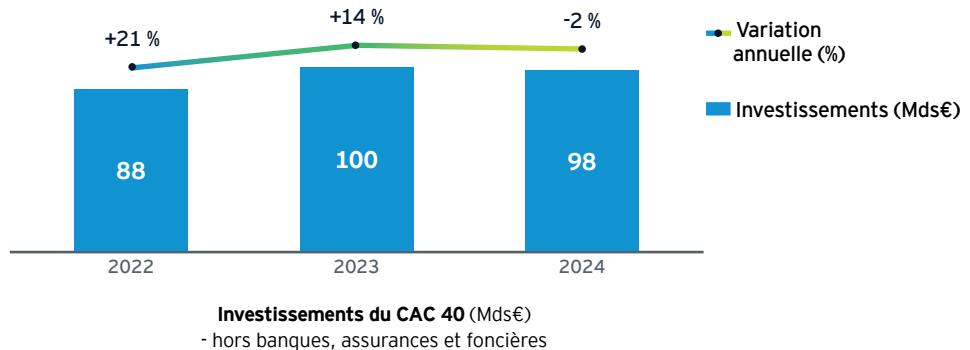
2

La marge opérationnelle courante des entreprises du CAC 40 est en retrait avec un taux de marge de 11,8 % en 2024, mais reste largement supérieure aux niveaux d'avant la crise sanitaire.



3

Après trois années de hausse significative, les investissements, avec 98 milliards d'euros cumulés, se stabilisent à un niveau proche de leur plus haut historique.



1

Après deux années exceptionnelles en 2021 et 2022, l'activité des entreprises du CAC 40 marque le pas pour la seconde année consécutive

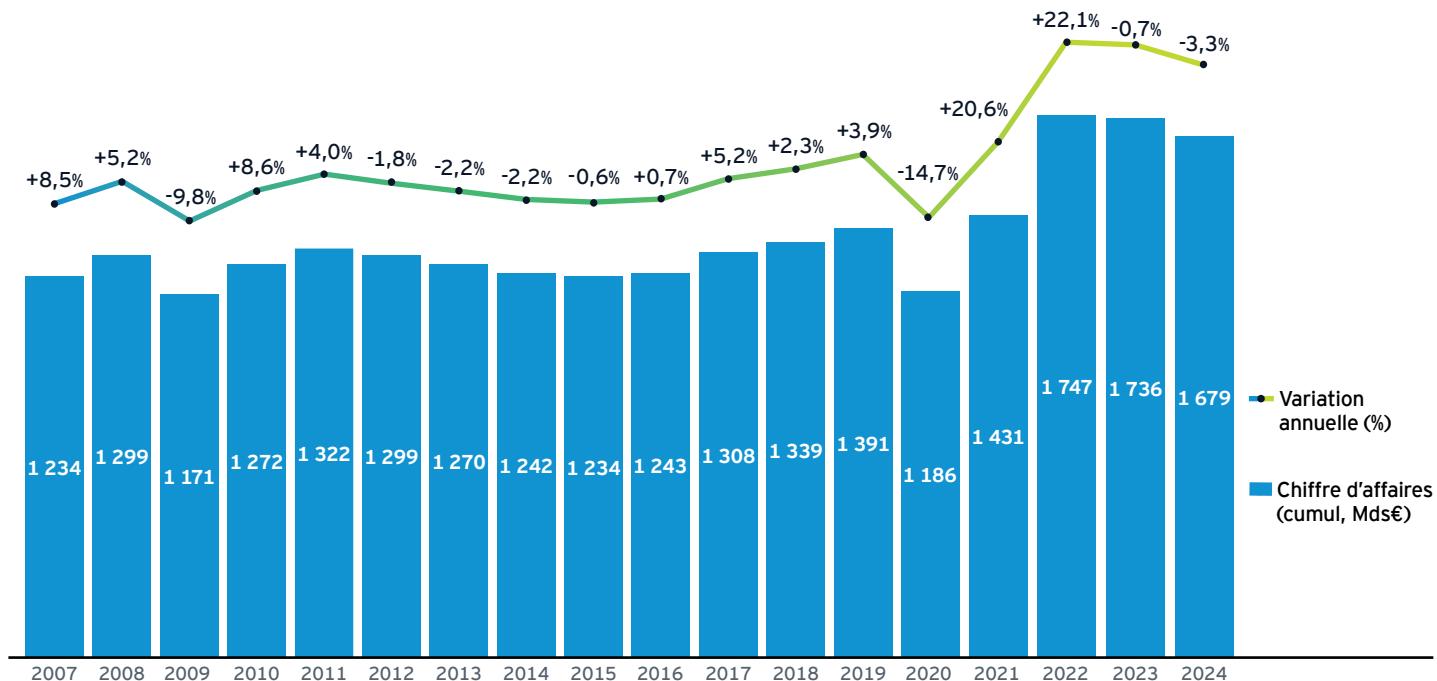
Après une période de croissance exceptionnelle en 2021 et 2022 liée à la reprise post-Covid, suivie d'une stagnation en 2023, les entreprises du CAC 40 enregistrent en 2024 une baisse de leur chiffre d'affaires cumulé, qui s'établit à 1 679 milliards d'euros, en recul de -3,3 % par rapport à l'année précédente (-2,0 % à périmètre constant).

La marge opérationnelle courante diminue également, mais reste supérieure à la moyenne historique observée avant la crise sanitaire. Cette évolution confirme la fin d'un cycle haussier amorcé à la sortie de la crise, dans un contexte économique, politique et géopolitique désormais nettement plus contraint.



Chiffre d'affaires des sociétés du CAC 40

En Mds€



Le chiffre d'affaires cumulé des entreprises du CAC 40 s'établit en 2024 à 1 679 milliards d'euros, en recul de -3,3 % par rapport à 2023 (-2,0 % à périmètre constant). Ce repli s'explique par un affaiblissement généralisé de la demande, ainsi que par des effets de base défavorables dans certains secteurs (notamment l'Energie), qui avaient enregistré des performances exceptionnelles au cours des années précédentes. Par ailleurs, les tensions géopolitiques persistantes, un pouvoir d'achat encore sous pression et la timidité de l'assouplissement des politiques monétaires ont pesé sur l'activité économique. Hors secteur des Banques, assurances et foncières, le chiffre d'affaires atteint 1 464 milliards d'euros, soit une baisse de -4,6 % par rapport à 2023, attestant d'une contraction plus prononcée des activités non financières.

Cette évolution est toutefois hétérogène selon les secteurs. L'Industrie et BTP, premier contributeur au chiffre d'affaires du CAC 40, à hauteur de 40 %, affiche une baisse de -4,8 % en 2024, après une

hausse de +4,6 % en 2023. Cette inflexion reflète des dynamiques contrastées au sein même du secteur, certaines entreprises affichant des performances résilientes tandis que d'autres sont confrontées à un repli plus marqué. Le segment de l'automobile, en particulier, a été pénalisé par une demande plus faible sur le marché nord-américain. Le secteur de l'Energie, historiquement volatil, voit son chiffre d'affaires total reculer de -9 % en 2024 après avoir déjà enregistré une diminution de -14 % en 2023. La baisse des prix, en particulier des produits pétroliers, a pesé lourdement sur les revenus des entreprises du secteur, qui reste néanmoins un pilier du CAC 40, avec une contribution de 19 % au chiffre d'affaires total.

Ces reculs sont partiellement compensés par la hausse du chiffre d'affaires de 7,2 % dans le secteur des Banques, assurances et foncières et de 1,3 % dans le secteur des Biens de consommation et de détail, contribuant respectivement à hauteur de 13 % et 8 % au chiffre d'affaires global de l'indice français.

Détail de l'évolution du chiffre d'affaires

La baisse du chiffre d'affaires cumulé observée en 2024 pour les entreprises du CAC 40 s'explique principalement par un effet de périmètre défavorable (entrées et sorties du CAC 40) couplé à un effet de change négatif, qui ne sont compensés ni par la croissance organique (nulle cette année) ni par la croissance externe (négative), du fait d'un marché transactionnel morose.

Les entreprises du CAC 40 n'ont en effet pas enregistré de croissance organique cumulée en 2024 (0 % à périmètre constant), la hausse des secteurs des Biens de consommation et vente de détail (+8,4 %) et du segment Autres (+11,3 %) étant compensée par les difficultés du secteur de l'Énergie (-6,2 %) et de l'Industrie et BTP (-2,1 %).

Certaines entreprises ont néanmoins réalisé une croissance organique positive. Parmi celles-ci, on peut citer, de manière non exhaustive (i) Carrefour, dont la croissance organique de +9,9 % du chiffre d'affaires est notamment portée par la croissance de son activité de e-commerce ; (ii) Renault, qui enregistre une croissance organique de +9,0 %, soutenue par l'expansion de ses marques

automobiles et sa stratégie offensive sur le marché européen des véhicules électriques, ayant ainsi permis une hausse de +30 % des ventes dans cette catégorie ; (iii) Sanofi, avec une croissance organique de 11,3 %, due à la solide performance de médicaments phares tels que Dupixent, dont les ventes ont progressé de +23,1 %.

La croissance externe enregistre quant à elle une contribution négative de -0,3 % en 2024, soit -4,1 milliards d'euros, reflétant un marché des fusions-acquisitions particulièrement atone et affichant des niveaux historiquement bas cette année.

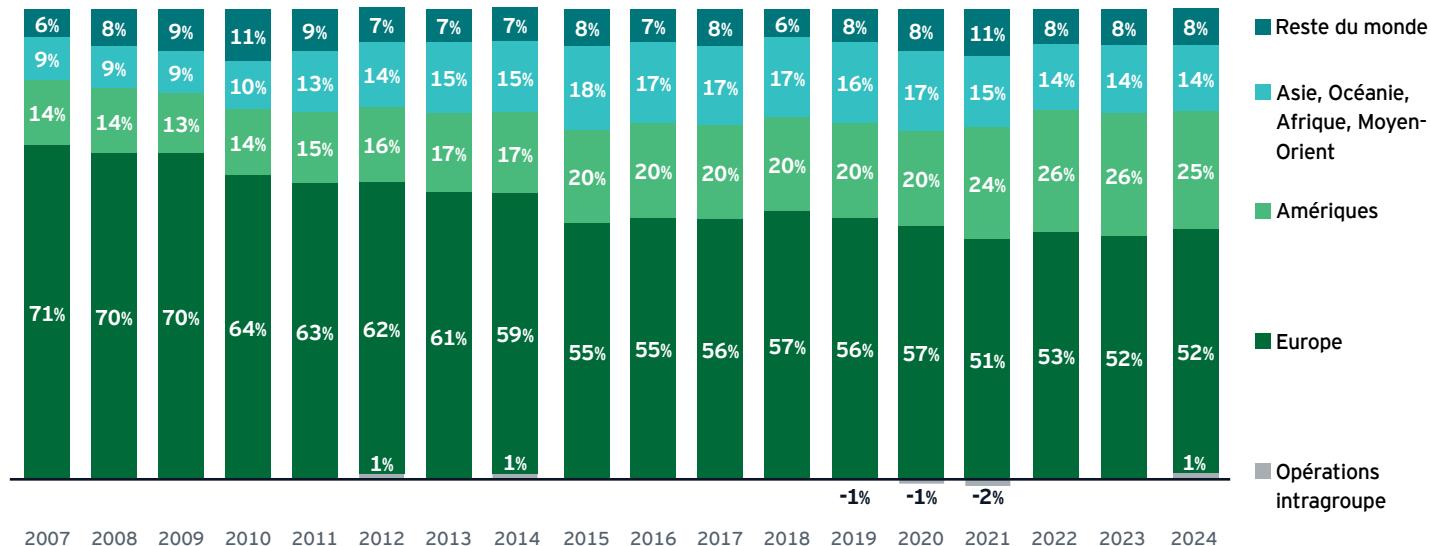
L'année 2024 marque l'introduction dans l'indice de Bureau Veritas à la place de Vivendi, ainsi que le retour d'Accor en remplacement d'Alstom, ces deux opérations ayant pour conséquence un impact baissier sur la croissance du chiffre d'affaires global de l'indice, à hauteur de -1,3 %.

Par ailleurs, l'effet de change en 2024 a eu un impact négatif à hauteur de -1,7 % sur le chiffre d'affaires, en raison notamment de l'évolution défavorable du real brésilien et du peso argentin.



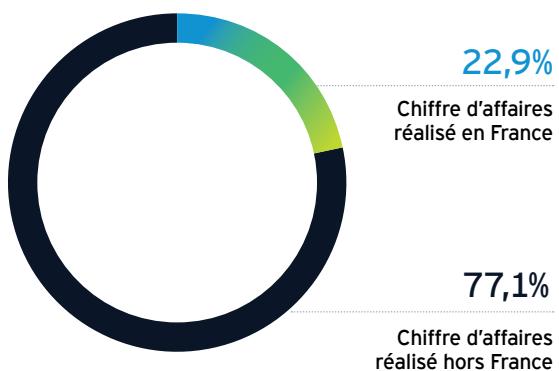
Répartition géographique du chiffre d'affaires

En % du chiffre d'affaires total - hors banques, assurances et foncières



Poids de la France dans le chiffre d'affaires

En % du chiffre d'affaires total - hors banques, assurances et foncières



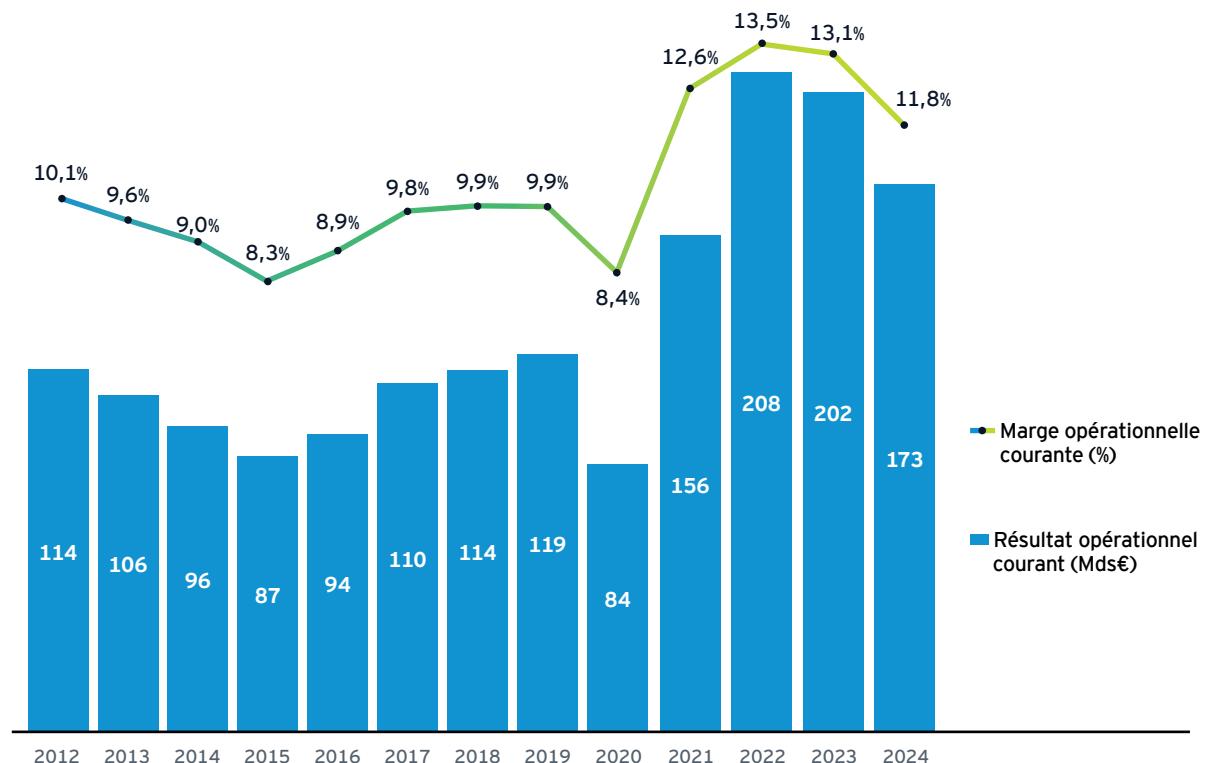
Le poids des activités réalisées en Europe demeure supérieur à 50 %, avec une répartition géographique des activités par continent stable par rapport à 2023.

Le poids des activités françaises reste limité (22,9 %), en ligne avec l'année précédente (22,7 %), confirmant l'importance des activités internationales dans le chiffre d'affaires des sociétés du CAC 40.

Cette proportion varie toutefois d'une entreprise à l'autre, allant de 1 % à 50 %, certains secteurs étant naturellement plus exposés à l'international que d'autres.

Marge opérationnelle courante

En Mds€ et en % du chiffre d'affaires – hors banques, assurances et foncières



Le résultat opérationnel courant des entreprises du CAC 40 s'établit à 173 milliards d'euros en 2024, repassant sous la barre des 200 milliards d'euros après deux années record.

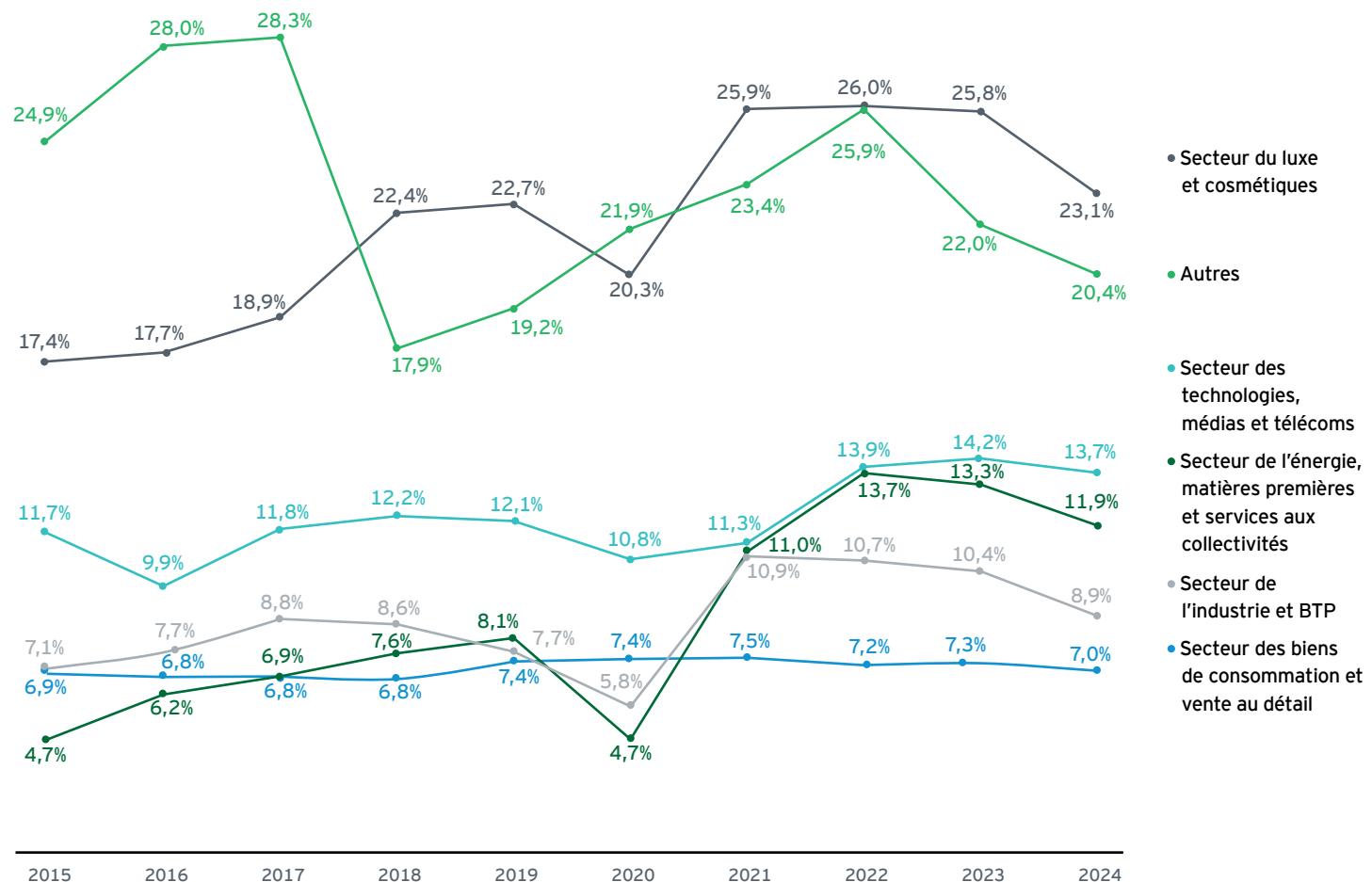
Bien qu'en baisse par rapport aux niveaux historiquement élevés de 2022 et 2023, le taux de marge opérationnelle courante s'élève à 11,8 %, un pourcentage à deux chiffres pour la quatrième année consécutive. Ce taux de marge, supérieur à ceux enregistrés pré-Covid, témoigne des efforts de gestion menés ces dernières années

par les entreprises du CAC 40, dans un contexte de pression constante sur les coûts à l'échelle mondiale. Ces efforts de bonne gestion, phénomène structurel observé chez la majorité des sociétés du CAC 40, ont indéniablement permis de limiter l'érosion de la marge opérationnelle en 2024.

En 2024, 17 entreprises du CAC 40 (hors Banques, assurances et foncières) ont enregistré une hausse de leur taux de marge opérationnelle courante, tandis que 16 ont constaté une baisse.

Marge opérationnelle courante par secteur

En % du chiffre d'affaires – hors banques, assurances et foncières



Le recul du taux de marge est principalement lié à la baisse des marges opérationnelles dans les secteurs de l'Industrie et du BTP, de l'Énergie, et du Luxe et cosmétiques.

Le secteur de l'Industrie et BTP, principal contributeur du CAC 40, enregistre un taux de marge opérationnelle de 8,9 %, marquant un retour à des taux pré-crise sanitaire, après trois années affichant des taux de marge à deux chiffres. Cette diminution s'explique principalement par les difficultés rencontrées par les constructeurs automobiles sur le marché américain, certains d'entre eux ayant été contraints à revoir à la baisse leurs marges afin de rester compétitifs et d'écouler des stocks importants.

Dans le secteur de l'Énergie, le taux de marge opérationnelle recule légèrement, à 11,9 %. Ce repli s'explique d'une part par l'évolution

défavorable des prix des matières premières, d'autre part par une concurrence accrue liée à l'ouverture de nouvelles raffineries en Asie et au Moyen-Orient, entraînant une surabondance de produits raffinés sur le marché et dégradant les marges du secteur.

Le secteur du Luxe et cosmétiques, qui conserve le taux de marge opérationnelle le plus élevé, à 23,1 %, enregistre un léger recul pour la deuxième année consécutive. Cette baisse s'explique principalement par la normalisation de la demande sur des marchés clés tels que les États-Unis et la Chine, après plusieurs années de croissance exceptionnelle liée à une dynamique de reprise post-Covid. À cela s'ajoutent une intensification de la concurrence et une baisse de la demande sur certains segments spécifiques, ayant entraîné des déséquilibres dans la gestion des stocks pour plusieurs acteurs du secteur.

2

L'endettement est en hausse, les investissements restent stables

La capitalisation boursière des entreprises du CAC 40 reste relativement stable à fin décembre 2024 par rapport à l'année précédente, proche du plus haut niveau depuis la création de notre Profil. Les actifs incorporels et le goodwill, qu'ils soient comptabilisés ou non au bilan, représentent toujours, et de loin, la majeure partie de la valeur boursière du CAC 40.

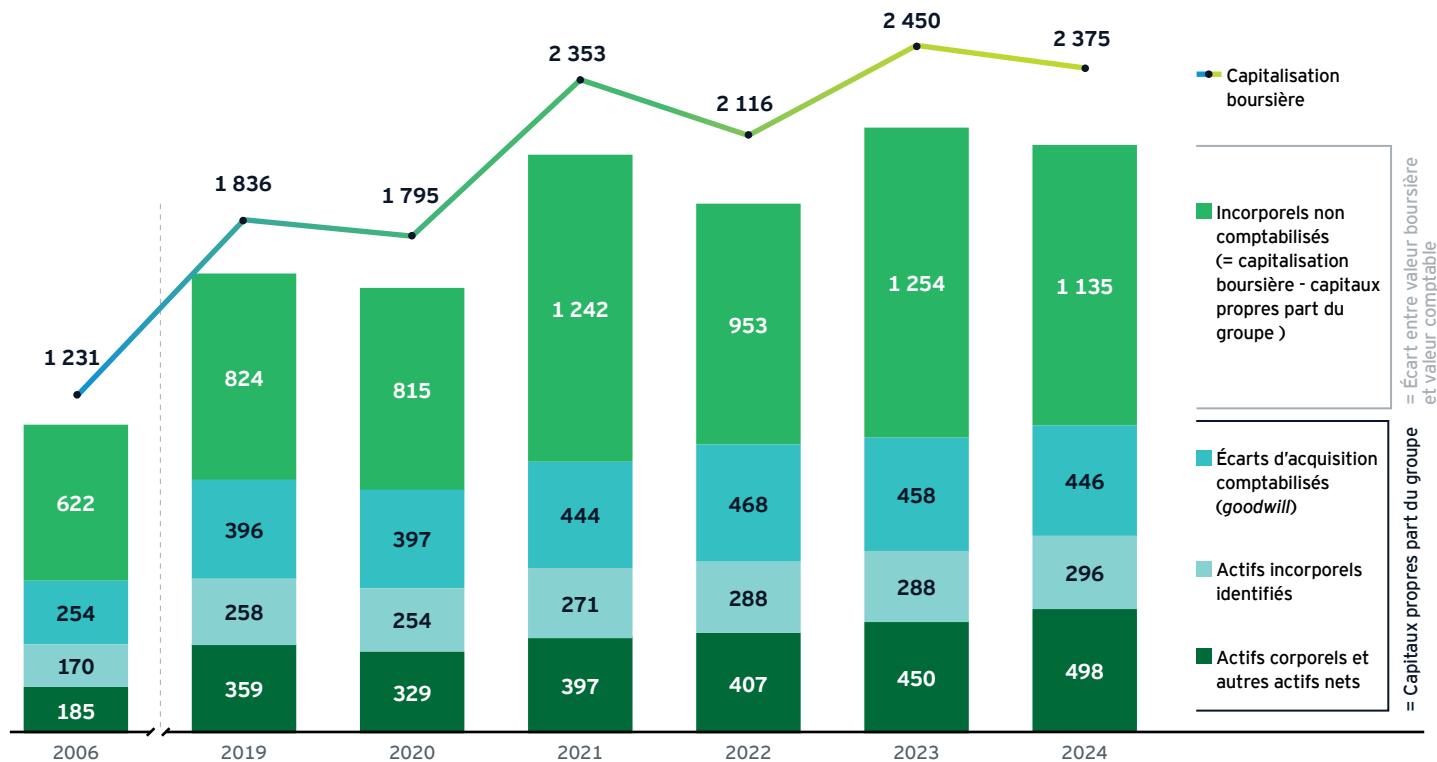
Les dépréciations d'actifs atteignent, avec 6 milliards d'euros, un niveau historiquement bas.

Les entreprises du CAC 40 ont vu leur endettement net augmenter (+8 % par rapport à 2023) et les niveaux d'investissement se maintiennent à un niveau élevé, proche de leur plus haut historique de 2023.



Décomposition de la valeur boursière du CAC 40

Cumul, en Mds€



Après avoir atteint un point haut historique en 2023, la capitalisation boursière du CAC 40 recule légèrement en 2024, s'établissant à 2 375 milliards d'euros, soit une baisse de -3,1 % par rapport à l'année précédente.

Malgré un marché des fusions-acquisitions en net ralentissement, la valeur des actifs comptabilisés au bilan poursuit sa progression, avec une hausse de +3,7 % par rapport à 2023. Cette dynamique est soutenue notamment par la stabilité des politiques d'investissements des entreprises du CAC 40, qui ont atteint 98 milliards d'euros en 2024.

Les écarts d'acquisition comptabilisés au bilan affichent un léger recul, les quelques acquisitions emblématiques réalisées en 2024 étant compensées par des sorties d'actifs.

À titre d'illustration, l'acquisition de l'aéroport d'Édimbourg par Vinci, finalisée en juin 2024 pour un montant de 1,4 milliard d'euros, s'est traduite par la comptabilisation d'un écart d'acquisition de 630 millions d'euros au bilan du groupe, avant affectation aux actifs corporels et incorporels acquis.

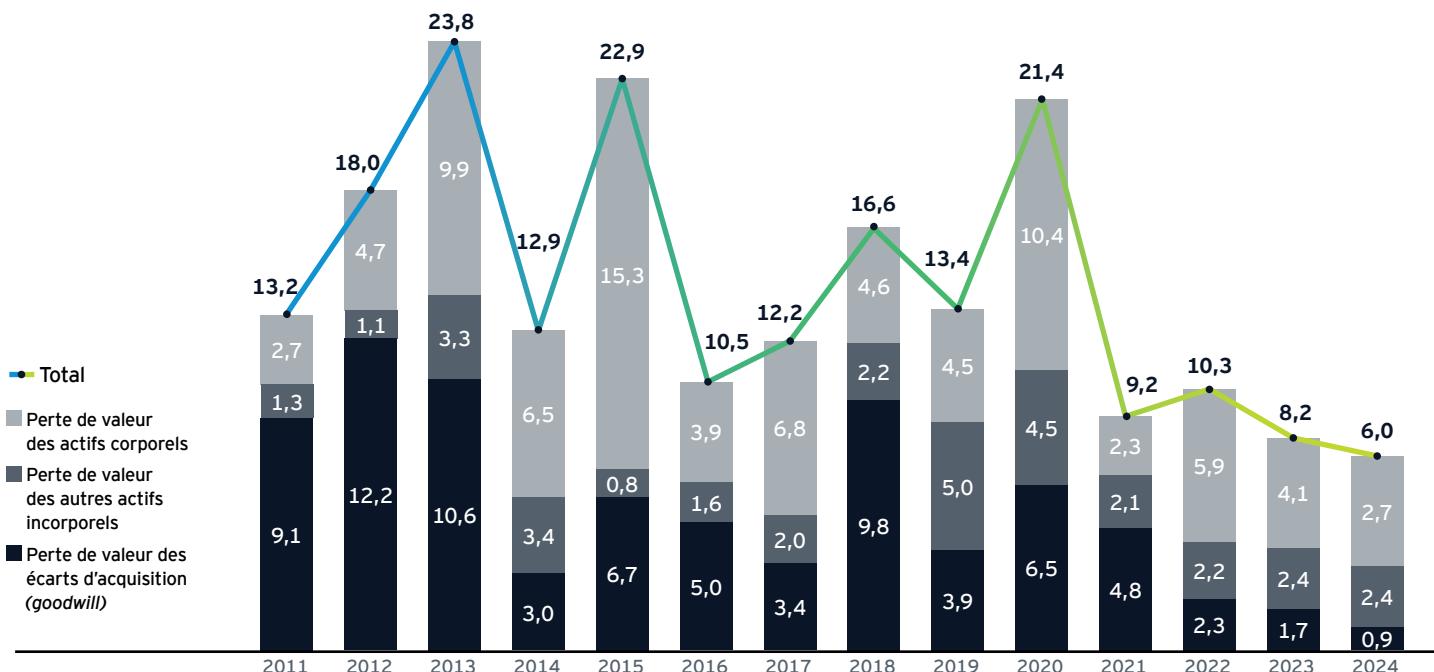
De même, l'acquisition de la marque américaine Supreme, spécialisée dans le prêt-à-porter et disposant de 17 magasins répartis entre les États-Unis, l'Asie et l'Europe, par EssilorLuxottica en octobre 2024 pour 1,4 milliard d'euros, a conduit à la reconnaissance d'un écart d'acquisition de 578 millions d'euros au bilan de l'acquéreuse, avant affectation aux actifs corporels et incorporels acquis.

À l'inverse, le transfert par Sanofi en octobre 2024 de sa participation de contrôle dans Opella, maison mère de Doliprane, a conduit au reclassement d'un écart d'acquisition de 7,3 milliards d'euros.

En 2024, les actifs immatériels (reconnus ou non au bilan) et le goodwill représentent 79 % de la capitalisation boursière de l'indice, un niveau globalement stable depuis 2019 et qui traduit la qualité des marques, des technologies ou encore des portefeuilles clients des sociétés de l'indice, actifs fortement valorisés par le marché.

Dépréciations d'actifs

Cumul, en Mds€



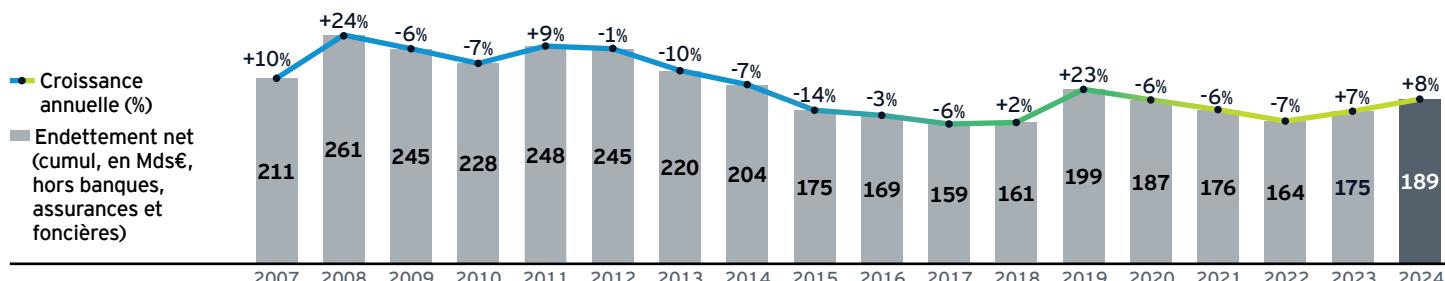
Les pertes de valeurs sur l'ensemble des immobilisations des sociétés du CAC 40 atteignent un niveau historiquement bas en 2024, à 6,0 milliards d'euros.

Ce point bas témoigne de la confiance renouvelée des dirigeants des sociétés du CAC 40 dans les perspectives de développement de l'activité, et ce en dépit des multiples incertitudes géopolitiques ou économiques actuelles.

Parmi les principales dépréciations enregistrées cette année, Engie comptabilise 722 millions d'euros de pertes sur actifs corporels liées à des cessions en cours et à des révisions de perspectives en France et en Amérique du Nord, et Stellantis 514 millions d'euros de dépréciation de goodwill, liés à la révision à la baisse des marges projetées pour la marque premium du groupe, Maserati.

Endettement net

Cumul, en Mds€ - hors banques, assurances et foncières



L'endettement net cumulé des entreprises du CAC 40 est en hausse et atteint 189 milliards d'euros, tout en restant inférieur à ses niveaux moyens pré-crise sanitaire (208 milliards d'euros en moyenne entre 2006 et 2019). La progression de l'endettement est principalement attribuable au secteur de l'Industrie et BTP (+17,2 milliards d'euros d'endettement net en 2024) ainsi qu'au segment Autres (+3,8 milliards d'euros d'endettement net en 2024).

Vinci voit son endettement net augmenter de 4,3 milliards d'euros, en lien notamment avec l'acquisition du contrôle de l'aéroport d'Édimbourg

(1,4 milliard d'euros) et du concessionnaire du Northwest Parkway, un tronçon de péage de 14 km dans le périphérique de Denver (1,2 milliard d'euros).

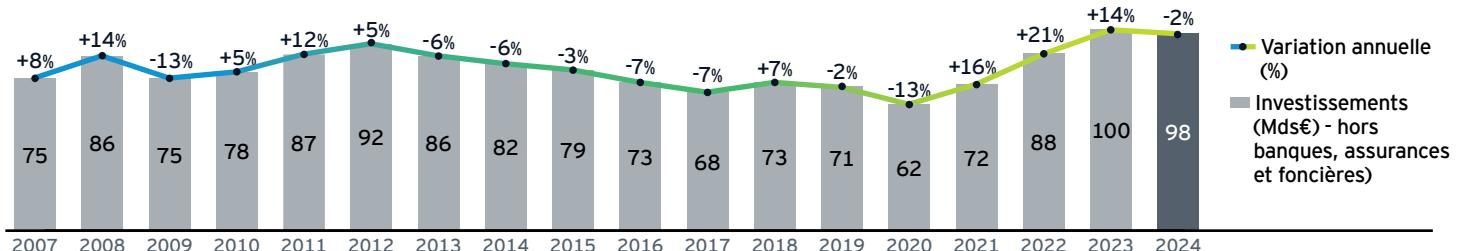
Engie, de son côté, affiche un endettement net de 33 milliards d'euros en 2024, en hausse de 13 %, conséquence de plusieurs investissements dans les infrastructures, dont l'acquisition de cinq complexes photovoltaïques au Brésil pour 600 millions d'euros.

Au total, seize entreprises du CAC 40 ont vu leur endettement net augmenter en 2024 (contre quinze en 2023, douze en 2022, et treize en 2021).



Investissements

Cumul, en Mds€ - hors banques, assurances et foncières



Les investissements réalisés par les entreprises du CAC 40, à près de 100 milliards d'euros, sont proches de leur plus haut historique, affichant une évolution de -2 % par rapport à 2023. Depuis 2020 (point historiquement bas dans les dépenses d'investissement), les investissements affichent une croissance annuelle moyenne de +7 %.

Les secteurs d'activité présentant la plus forte hausse de leurs investissements sont le secteur de l'Industrie et BTP (+6 %), ainsi que le secteur des Biens de consommation et vente au détail (+2 %).

Parmi les principaux contributeurs à cette dynamique, Vinci affiche une hausse de 22 %, reflétant la poursuite du développement de ses activités dans les infrastructures de transport, avec des investissements significatifs dans ses filiales autoroutières et aéroportuaires.

Du côté du secteur de l'Énergie, segment historiquement porteur en termes d'investissements au sein de l'indice, une baisse des investissements de -2,7 % est observée en 2024, reflétant un ralentissement général partiellement compensé par Engie, qui enregistre une hausse de 28 % de ses investissements, principalement orientés vers les énergies renouvelables et le développement et la modernisation des infrastructures de transport et de distribution.



3

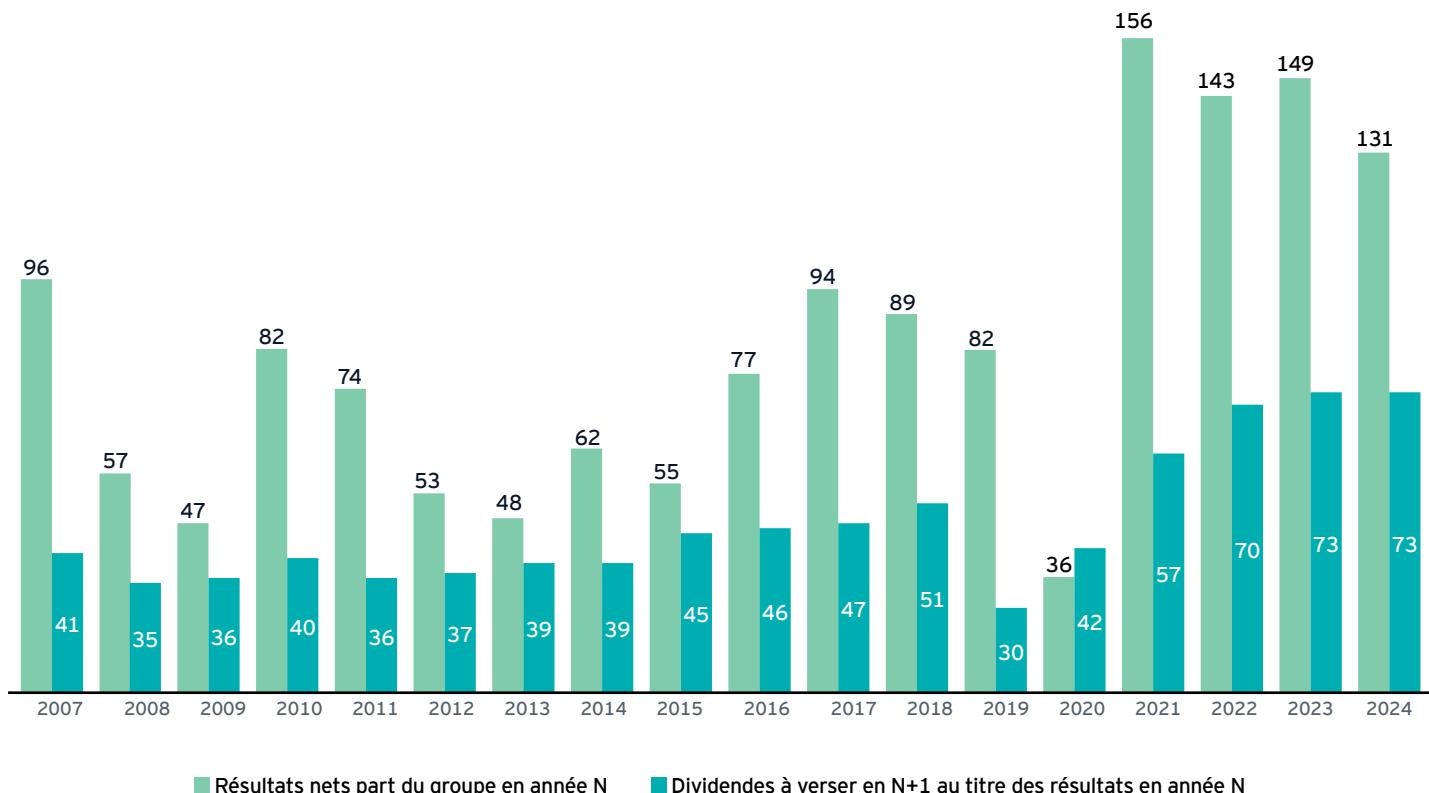
Les dividendes versés restent stables en valeur

Après trois années record post-crise sanitaire, le résultat net enregistre un recul en 2024, reflet de la contraction de l'activité et de la baisse de la marge opérationnelle. Le résultat net reste cependant largement supérieur aux

niveaux observés pré-Covid, témoignant des efforts entrepris par les entreprises du CAC 40 pour contenir leurs coûts. Le montant des dividendes versés reste à un niveau comparable à ceux observés en 2022 et 2023.

Résultats nets et dividendes des sociétés du CAC 40

Cumul, en Mds€



Le résultat net cumulé des entreprises du CAC 40 s'élève à 131 milliards d'euros en 2024, en baisse de -12,4 % par rapport à 2023. Contrairement à l'année précédente, les évolutions des résultats nets sont plus hétérogènes selon les secteurs.

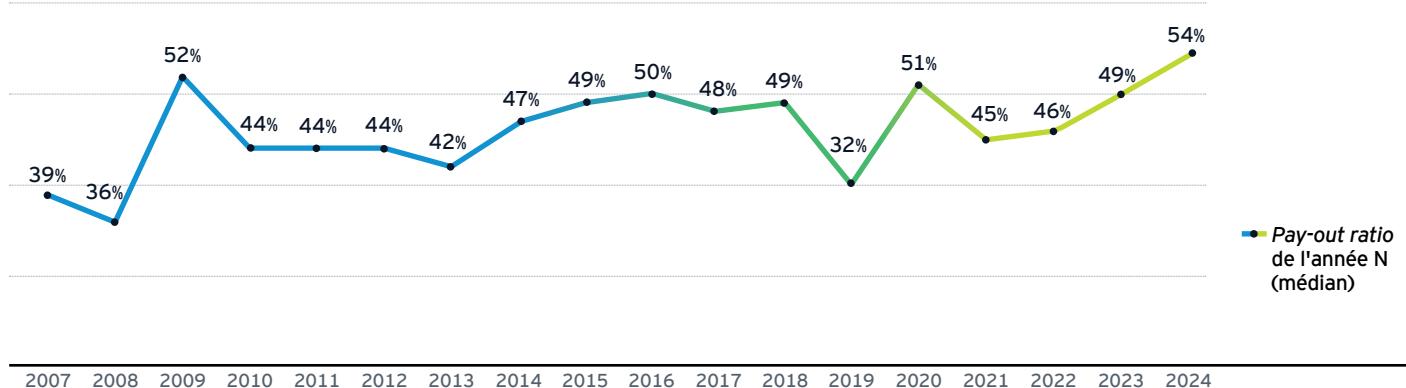
Le secteur des Banques, assurances et foncières enregistre une progression de +22 % du résultat net, soutenue par la reconstitution des marges nettes d'intérêts et une volatilité accrue des marchés, qui a dynamisé les activités de banque de financement et d'investissement.

En revanche, les secteurs de l'Industrie et BTP (-33 %), de l'Energie (-14 %), ainsi que du Luxe et cosmétiques (-14 %) ont rencontré davantage de difficultés, avec pour conséquence la baisse de leur résultat net cumulé en 2024.



Pay-out ratio des sociétés du CAC 40

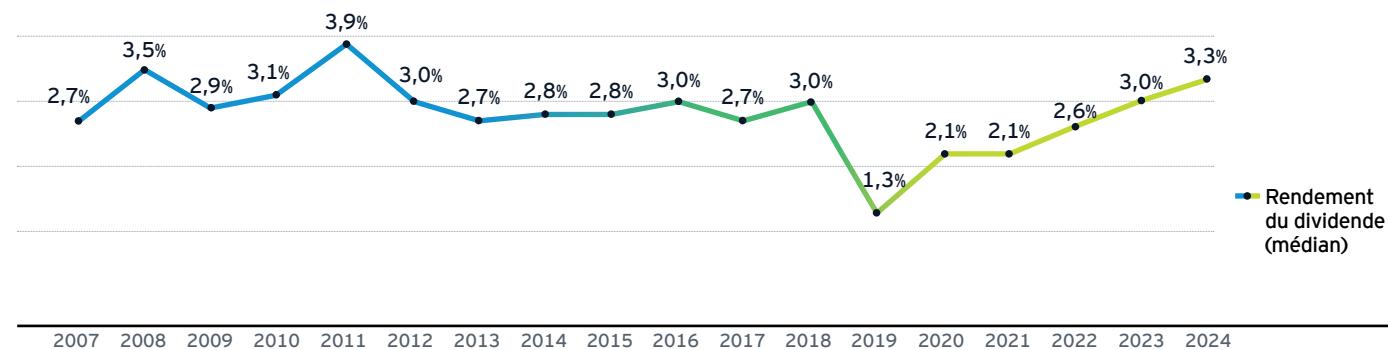
% – Médiane des rapports dividendes / résultats nets



Le taux de distribution (pay-out) médian des sociétés du CAC 40 poursuit sa trajectoire de progression entamée en 2022, pour atteindre 54 % en 2024.

Rendement du dividende des sociétés du CAC 40

% – Médiane des rapports dividende par action / cours de bourse au 31 décembre



De manière similaire, les montants de dividendes par action versés au titre du résultat 2024 par les entreprises du CAC 40 poursuivent leur tendance à la hausse, pour atteindre un rendement médian du dividende de 3,3 %.

Pour rappel, les dividendes retenus ici (pour 2024) sont ceux proposés au titre des résultats (de 2024), approuvés généralement en avril/mai de l'année suivante (2025) et distribués autour de l'été (2025).



Annexes

Annexes

Liste des sociétés du CAC 40

Glossaire

Méthodologie

Remerciements



Histoire

Le CAC 40 est un indice boursier créé en 1988 par la Compagnie des Agents de Change (CAC) pour mesurer l'évolution de la capitalisation des 40 principales sociétés cotées de France. Il est créé sur une base de 1 000 points au 31 décembre 1987.

Sa création intervient au moment où la cotation à la criée au Palais Brongniart est remplacée par un système de cotation électronique. Le monopole des agents de change sur les transactions boursières est supprimé et c'est désormais via les sociétés de bourse que sont négociées les valeurs admises à

la cotation. L'acronyme CAC est ensuite rebaptisé Cotation Assistée en Continu, du nom du système de négociation électronique qui remplace la criée. Ce système a été remplacé par d'autres mais la vocation de l'indice n'a pas changé et l'acronyme est resté.

L'indice est aujourd'hui géré par Euronext, groupe issu de la fusion des bourses d'Amsterdam, Bruxelles et Paris en 2000.

Critères d'entrée au CAC 40

Deux critères principaux doivent être combinés pour qu'une société intègre l'indice CAC 40 :

- Disposer d'une valeur de capitalisation flottante parmi les plus élevées des sociétés cotées sur la place de Paris ;
- Faire partie des titres les plus échangés de la place de Paris ($[\text{volume échangé} / \text{flottant}] > 20\%$).

Les nouveaux entrants sont retenus parmi les membres de l'indice CAC Next 20, l'antichambre du CAC 40, qui font aussi partie du SBF 120. Le Conseil scientifique d'Euronext statue tous les trimestres sur les entrées et sorties à effectuer suite à l'évolution de la cote (cours et liquidité) ou à des événements particuliers (fusion, acquisition, faillite, etc.).

Calcul de la valeur de l'indice

La valeur de l'indice est calculée en effectuant la moyenne arithmétique des capitalisations boursières flottantes¹, divisée par la valeur originelle de 1987 (ajustée des changements de périmètre), afin d'obtenir un chiffre de valeur de l'indice qui soit comparable à la base 1 000 de départ.

L'indice est donc un indice de prix. Les dividendes versés par les sociétés de l'indice ne sont pas pris en compte dans le calcul. Ce mode de calcul conduit à une croissance moindre de l'indice : en effet, la distribution d'un dividende fait mécaniquement baisser le cours de l'action de la société au moment où elle intervient, alors que le patrimoine total de l'actionnaire, toute choses égales par ailleurs, n'a pas diminué.

Pour prendre en compte la distribution de dividendes, deux autres indices sont calculés par Euronext, en considérant que ces dividendes sont réinvestis dans l'achat de nouvelles actions des mêmes sociétés. Il s'agit de l'indice CAC 40 GR (Gross total Return), sans prise en compte de la fiscalité, et de l'indice CAC 40 NR (Net total Return), après prise en compte d'une retenue à la source (25 % à fin 2024). Le DAX, indice phare de la bourse de Francfort, est calculé comme le CAC 40 GR.

Ces indices GR ou NR (indices de rendement) reflètent mieux la performance réelle à long terme d'un investissement que l'indice CAC 40 nu (indice de prix).

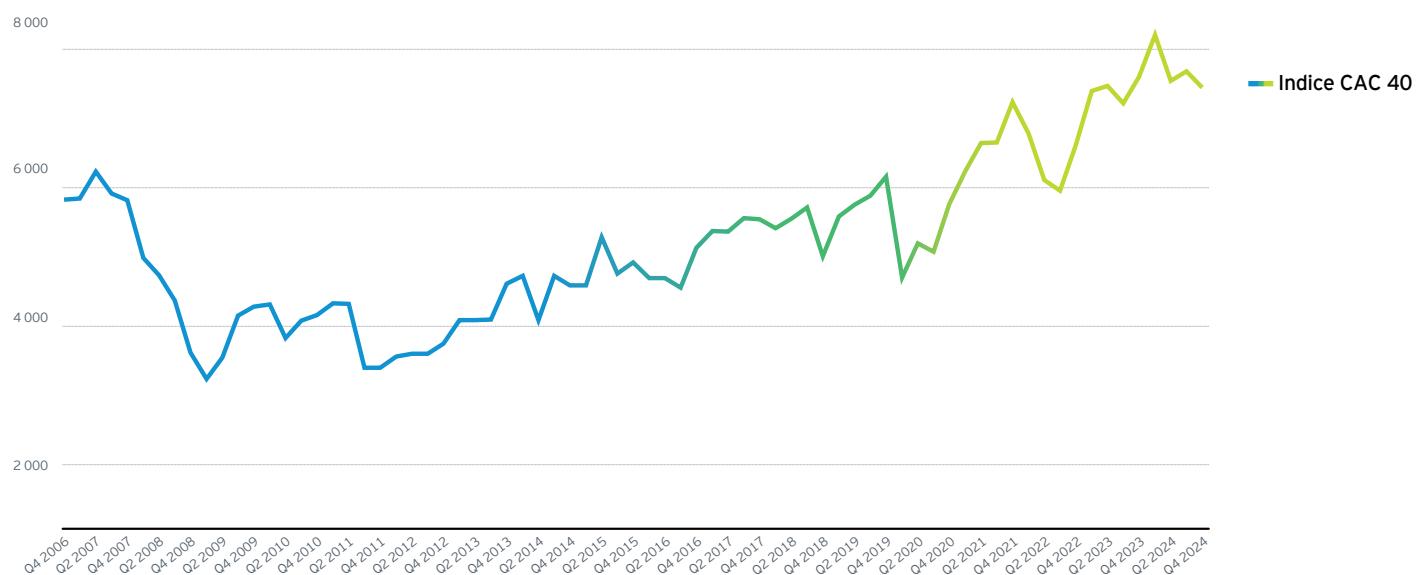
1. Les principales capitalisations flottantes affectent donc davantage l'indice que les petites, avec toutefois un plafond de 15 % du total de la capitalisation.

Évolution de l'indice

À fin décembre 2024, le CAC 40 clôturait à 7 381 points, en repli de -2,15 % par rapport à son record historique de 2023. Il affiche ainsi l'une des plus faibles performances parmi les grands indices boursiers mondiaux, notamment en comparaison avec ses homologues européens, le DAX allemand et le FTSE britannique.

Malgré un début d'année prometteur, qui l'a vu atteindre un nouveau sommet historique à 8 239 points le 15 mai 2024, l'indice a chuté sur le reste de l'année, pénalisé par un climat d'instabilité politique ayant pesé sur la confiance des investisseurs. Malgré ce repli, 2024 reste une année de valorisation élevée, s'inscrivant dans la continuité de la tendance haussière amorcée post-2020. À titre de référence, la moyenne trimestrielle historique de l'indice depuis 2006 s'établit à 4 988 points.

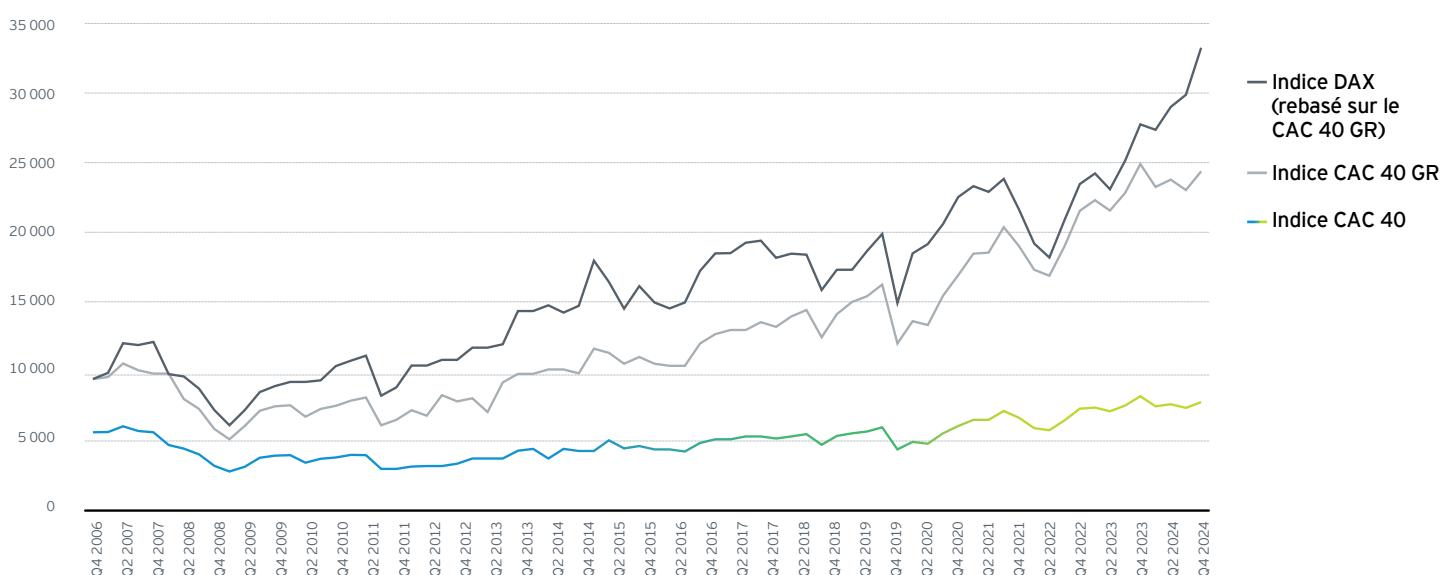
Indice CAC 40



La valeur de l'indice est retenue trimestriellement, le dernier jour de chaque trimestre, à la clôture des marchés.

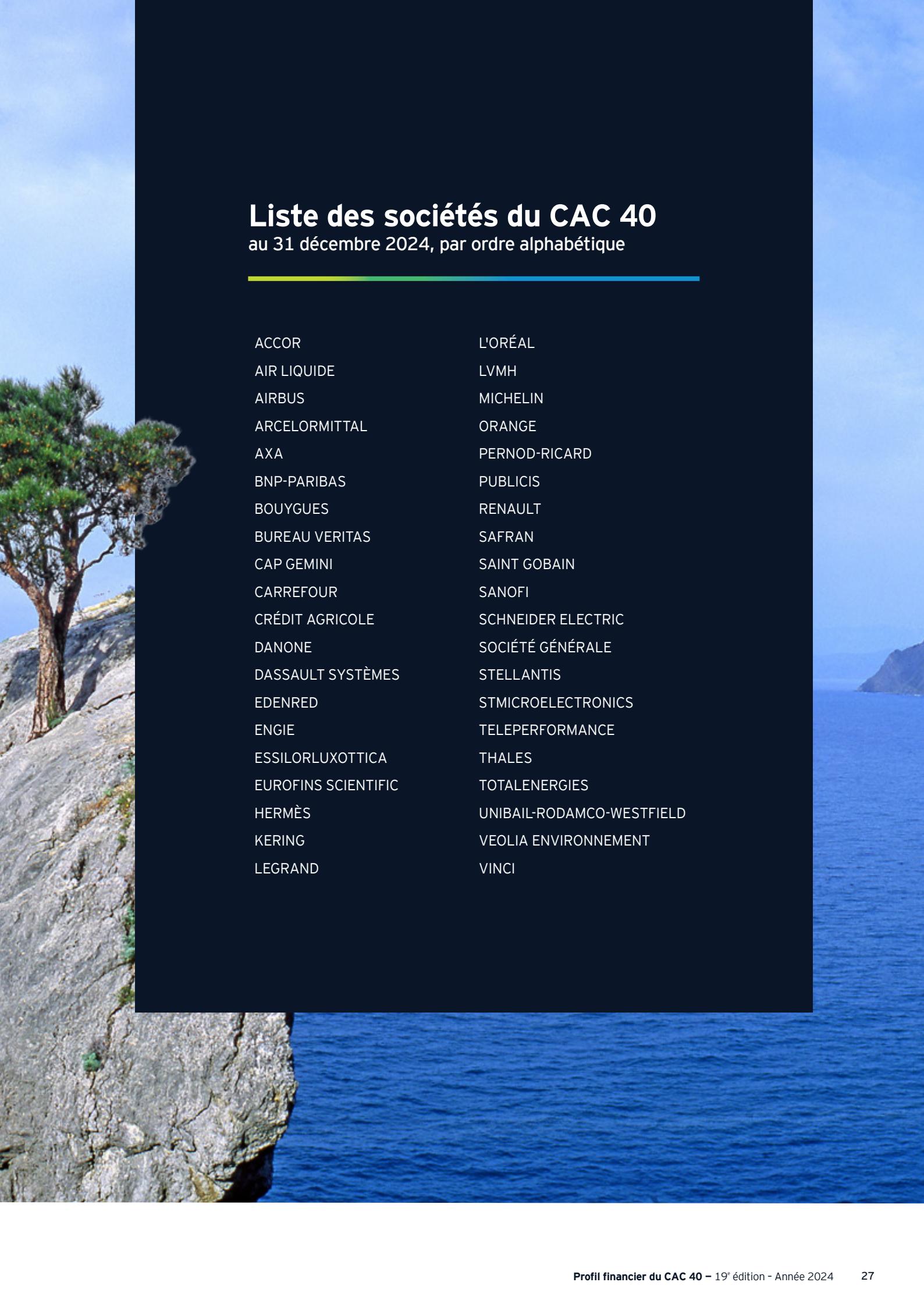
L'indice CAC 40 GR (Gross Return), qui intègre les dividendes réinvestis, affiche une progression encore plus marquée : il est passé de 9 440 points à fin 2006 à 23 034 points à fin décembre 2024.

Indices CAC 40, CAC 40 GR et DAX



CAC 40





Liste des sociétés du CAC 40

au 31 décembre 2024, par ordre alphabétique

ACCOR	L'ORÉAL
AIR LIQUIDE	LVMH
AIRBUS	MICHELIN
ARCELORMITTAL	ORANGE
AXA	PERNOD-RICARD
BNP-PARIBAS	PUBLICIS
BOUYGUES	RENAULT
BUREAU VERITAS	SAFRAN
CAP GEMINI	SAINT GOBAIN
CARREFOUR	SANOFI
CRÉDIT AGRICOLE	SCHNEIDER ELECTRIC
DANONE	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
DASSAULT SYSTÈMES	STELLANTIS
EDENRED	STMICROELECTRONICS
ENGIE	TELEPERFORMANCE
ESSILORLUXOTTICA	THALES
EUROFINS SCIENTIFIC	TOTALENERGIES
HERMÈS	UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD
KERING	VEOLIA ENVIRONNEMENT
LEGRAND	VINCI

CAC 40 : abréviation de Cotation Assistée en Continu. Indice boursier (Euronext) qui rassemble les 40 entreprises ayant la plus importante capitalisation boursière pondérée par le niveau du capital flottant et la liquidité du titre, sans considération sectorielle. Lancé le 15 juin 1988, l'indice a été basé au 31 décembre 1987, avec un niveau de départ de 1 000 points.

Capital flottant : part du capital d'une société cotée en bourse dont les titres sont effectivement susceptibles d'être échangés sur le marché boursier. En sont exclues par exemple les participations supérieures à 5 % du capital total (considérées comme détenues à des fins de contrôle).

Capitalisation boursière : valeur de marché des capitaux propres d'une société en bourse, calculée comme suit : nombre d'actions composant le capital x cours de clôture de l'action au 31 décembre de l'année.

Capitalisation boursière flottante : capitalisation boursière x part du capital flottant.

Dividendes : part des bénéfices distribués aux actionnaires, calculée comme suit : (nombre d'actions composant le capital - nombre d'actions auto-détenues) x dividende par action proposé par le Management à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires.

Investissements bruts dans l'outil de production : acquisitions brutes d'immobilisations corporelles et incorporelles destinées à être utilisées durablement par l'entreprise.

Gearing : indicateur de l'endettement d'une entreprise et de mesure du risque de la structure financière, calculé comme suit : dette financière nette / capitaux propres de l'entreprise, part du groupe (i.e. les ressources apportées par les actionnaires à l'entreprise).

Goodwill ou écart d'acquisition ou survaleur : différence entre le prix payé pour l'acquisition d'une société et ses capitaux propres réévalués.

Marge opérationnelle courante : ratio de profitabilité d'exploitation, calculé comme suit : résultat opérationnel hors éléments non récurrents (i.e. hors cession de titres, restructurations, litiges, pertes de valeur sur des écarts d'acquisition et pertes de valeur sur des immobilisations) / chiffre d'affaires.

Pay-out Ratio : taux de distribution du résultat net aux actionnaires sous forme de dividendes, calculé comme suit : dividendes à verser en N+1 au titre des bénéfices N / résultat net part du groupe N.

Perte de valeur sur actif : constatée dès lors que la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable. Il s'agit d'une dépréciation, et non d'un amortissement.

Rendement du dividende : rapport entre dividendes proposés à la distribution en N+1 au titre des bénéfices N et capitalisation boursière au 31 décembre de l'année N.

Méthodologie

Les informations présentées dans cette étude sont issues des chiffres consolidés publiés par les sociétés du CAC 40 dans leurs documents d'enregistrement universel annuels, rapports annuels et communiqués de presse.

Ils respectent les normes comptables IFRS applicables aux comptes consolidés des sociétés cotées sur un marché réglementé en Europe.

Pour une année donnée, les agrégats présentés correspondent aux chiffres publiés par les sociétés qui composent l'indice cette année-là.

Afin de faciliter la lecture, des arrondis ont été effectués dans certains graphiques. La somme des parties peut donc parfois différer légèrement du total.

Remerciements

Nous tenons à adresser nos remerciements à toutes les personnes qui ont apporté leur concours à la réalisation et à la communication de cette étude, et tout particulièrement à **Kheira Benslimane, Mihaela Kirova, Youssef Mouelhi et Juliette Valdelièvre-Rattier**.

Sources

- Documents d'enregistrement universel, rapports annuels et communiqués de presse des sociétés du CAC 40
- Euronext, S&P Capital IQ, Banque de France

EY s'engage à bâtir un monde meilleur, en créant de la valeur sur le long terme pour nos clients et nos collaborateurs aussi bien que pour la société et la planète dans leur ensemble, tout en renforçant la confiance dans les marchés financiers.

En s'appuyant sur le traitement des données, l'IA et les nouvelles technologies, les équipes EY contribuent à créer la confiance nécessaire à nos clients pour façonner un futur à l'épreuve des défis les plus pressants d'aujourd'hui et demain.

À travers tout un éventail de services allant de l'audit au consulting en passant par la fiscalité, la stratégie et les transactions, les équipes d'EY sont en mesure de déployer leur expertise dans plus de 150 pays et territoires. Une connaissance approfondie du secteur, un réseau international et pluridisciplinaire ainsi qu'un écosystème de partenaires aussi vaste que diversifié sont autant d'atouts qui permettront à EY de participer à la construction d'un monde plus équilibré.

Façonner l'avenir en toute confiance.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun représente une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Les informations sur la manière dont EY collecte et utilise les données personnelles, ainsi que sur les droits des personnes concernées au titre de la législation en matière de protection des données sont disponibles sur ey.com/privacy. Les cabinets membres d'EY ne pratiquent pas d'activité juridique lorsque les lois locales l'interdisent. Pour plus d'informations sur notre organisation, veuillez vous rendre sur notre site ey.com.

À Propos de EY-Parthenon

Grâce à notre combinaison unique de compétences dans le domaine de la stratégie, de la transformation, de la transaction et de la finance d'entreprise, nous proposons des solutions qui apportent des résultats concrets, et pas seulement théoriques.

Fort de l'ensemble des services d'EY, nous avons réimaginé le conseil stratégique permettant de s'adapter à un monde de plus en plus complexe, et de saisir les opportunités offertes. Grâce à une expertise opérationnelle et sectorielle approfondie, associée à une technologie innovante augmentée par l'IA, nous accompagnons les CEO, les conseils d'administration, les acteurs du capital-investissement ainsi que le secteur public à chaque étape de leurs projets, de leur développement, leur permettant ainsi de façonner l'avenir en toute confiance. Pour plus d'informations, veuillez vous rendre sur ey.com/partenon

© 2025 Ernst & Young Advisory.
Tous droits réservés.

Studio BMC France - 2506BMC141-01.
ED None.
SCORE N° 2025-049.

Document imprimé conformément à l'engagement d'EY de réduire son empreinte sur l'environnement. Cette publication a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale, juridique ou autre. Pour toute question spécifique, veuillez vous adresser à vos conseillers.

ey.com/fr

Contacts

Nicolas Klapisz

Associé, *Strategy and Transactions*

Tél. : +33 1 55 61 07 01

E-mail : nicolas.klapisz@parthenon.ey.com

Amélie Fournier

Responsable Relations Médias

Tél. : +33 1 55 61 33 40

E-mail : amelie.fournier@fr.ey.com

